

COMMUNE DE LAUSSONNE

**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2021 A 20 H 00**

Date de convocation : 22.03.2021

Effectif légal du conseil municipal : 15

Présents : 14

X	Rémy BENOIT	X	HABOUZIT Guillaume
X	Fernand CHAIZE	X	Audrey IACONA
	Marie-Hélène CHAPUIS	X	Gérard MIALON
X	Séverine CHAPUIS	X	Michel MIRMAND
X	Sandrine EXBRAYAT	X	Odile ROMIEU
X	Franck FARGIER	X	Alain SABATIER
X	Teddy GARDES	X	Sylvie SAGNARD
X	ARSAC Emilie		

Absent(s) : 0

Excusé(s) représenté(s) : 1

Mme Marie-Hélène CHAPUIS représenté(e) par M. Teddy GARDES

Secrétaire de séance : Sandrine EXBRAYAT

Rajout d'2 ordres du jour par 15 voix Pour 0 contre 0 Abstention

. Réactualisation du plan de financement - Demande de subvention Régionale au titre de « Contrats Ambition Région » – Travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'ancienne Ecole en maison médicale

. Ouverture d'une ligne Trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Auvergne et du Limousin

ORDRE DU JOUR

1. Validation Commission d'Appel d'offres – Maison médicale – Choix des entreprises,
2. Demande de subvention Régionale au titre du Bonus relance– Travaux d'aménagement ancienne Poste et Mairie en local commercial
3. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 – Budget Principal
4. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 – Budget Lot les Coustilles2
5. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 – Budget Lot Prechaud2
6. Approbation du compte administratif de l'exercice 2020 – Budget Principal
7. Approbation du compte administratif de l'exercice 2020 – Budget Lot Coustilles2
8. Approbation du compte administratif de l'exercice 2020 – Budget Lot Prechaud2
9. Acquisition d'une portion de terrain pour l'installation d'un pylône pour réseaux mobiles au lieu-dit Badiol

Questions diverses

1. Validation Commission d'Appel d'offres – Maison médicale – Choix des Entreprises

Vu le marché de travaux d'une maison médicale pluridisciplinaire lancé par la collectivité sous la forme de procédure adaptée soumise aux dispositions des marchés publics

Vu la consultation lancée le 11 février dernier comprenant 11 lots et le rapport d'analyse des offres de la CAO établi 17 mars dernier,

le conseil municipal, par 15 voix Pour

VALIDE l'offre des entreprises suivantes :

Lot 1 : Terrassement-VRD-Abords – BROC Travaux Routier

pour un montant de travaux de **43 965.70 € HT** (52 758.84 € TTC)

Lot 2 : Gros-Cœuvre – BERARD Roland

pour un montant de travaux de **74 990.50 € HT** (89 988.60 € TTC)

Lot 3 : Charpente-Couvert-Zinguerie Etanchéité – ASSEZAT Jean-Claude

pour un montant de travaux de **78 181.40 € HT** (93 817.68 € TTC)

Lot 4 : FACADE – BF43

pour un montant de travaux de **36 053.00 € HT** (43 263.60 € TTC)

Lot 5 : SERRURERIE – CHARREYRON Gilles

pour un montant de travaux de **8 693.00 € HT** (10 431.60 € TTC)

Lot 8 : PLATERIE-PEINTURE – PEPPIER CHARREL

pour un montant de travaux de **63 954.50 € HT** (76 745.40 € TTC)

Lot 9 : REVETMENT SOLS – SARL ASTRUC

pour un montant de travaux de **21 972.00 € HT** (26 366.40 € TTC)

Lot 10 : CHAUFFAGE-VENTILATION-PLOMBERIE – RIVIER et FILS SARL

pour un montant de travaux de **64 109.85 € HT** (76 931.82 € TTC)

Lot 11 : ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES – FRAISSE

pour un montant de travaux de **36 439.50 € HT** (43 727.40 € TTC)

Les Lots 6 et 7 : MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES étant infructueux feront l'objet d'une relance par le biais d'une 2^{ème} consultation pour satisfaire les besoins.

2. Demande de subvention Régionale au titre du Bonus Relance – Travaux d'aménagement ancienne Poste et Mairie en local commercial

En vu des Travaux d'aménagement de l'ancienne poste et mairie en local commercial, pour un coût estimatif de 178 800 € HT

le conseil municipal, décide, par 15 voix Pour,

DE SOLLICITER auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, au titre du « Bonus Relance 2020-2021 », une aide financière avec un plan de financement comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT			
COUT DES TRAVAUX HT	FINANCEMENT	MONTANT HT	%
. Travaux d'aménagement de l'ancienne poste et mairie en local commercial	Région « bonus relance »	89 400 €	50
	Fonds Propres	89 400 €	50
178 800 €	Total financement	178 800 €	100

3. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 – Budget Principal

Considérant que les opérations de dépenses et de recettes sont justifiées,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, »

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation par 15 voix Pour.

4. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 – Budget Lot Coustilles2

Considérant que les opérations de dépenses et de recettes sont justifiées,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, »

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation par 15 voix Pour.

. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 – Budget Lot Prechaud2

Rapporteur : CHAIZE Fernand

Considérant que les opérations de dépenses et de recettes sont justifiées,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, »

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation par 15 voix Pour.

6. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Hors de la présence de M. Fernand CHAIZE

Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement :

Dépenses = 705 830.89 €

Recettes = 956 140.94 €

Excédents antérieurs reportés : 0.00 €

Résultat de clôture de 250 310.05 €

Investissement :

Dépenses = 508 315.08 €

Recettes = 376 652.10 €

Déficits antérieurs reportés : 153 560.98 €

Résultat de clôture de : - 285 223.96 €

Approbation par 11 voix Pour 0 Contre 3 Abstentions

7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020 – BUDGET LOT COUSTILLES2

Hors de la présence de M. Fernand CHAIZE

Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement :

Dépenses = 168 219.24 €

Recettes = 168 219.24 €

Excédents antérieurs reportés : 0.00 €

Résultat de clôture de 0.00 €

Investissement :

Dépenses = 168 219.24 €

Recettes = 168 219.30 €

Excédents antérieurs reportés : 171.00 €

Résultat de clôture de 171.06 €

Approbation par 14 voix Pour 0 Contre 0 Abstentions

8. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020 – BUDGET LOT PRECHAUD2

Hors de la présence de M. Fernand CHAIZE

Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement :

Dépenses = 271 525.20 €

Recettes = 271 525.20 €

Déficits antérieurs reportés: - 200.83 €

Résultat de clôture de : - 200.83 €

Investissement :

Dépenses = 278 191.87 €

Recettes = 271 933.40 €

Déficits antérieurs reportés : 55 079.00 €

Résultat de clôture de : - 62 337.47 €

Approbation par 14 voix Pour 0 Contre 0 Abstentions

9. ACQUISITION D'UNE PORTION DE TERRAIN POUR L'INSTALLATION D'UN PYLONE POUR LES RESEAUX MOBILES AU LIEU DIT BADIOL

Après avoir entendu l'exposé relatif à l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur la parcelle cadastrée section E 265 au lieu-dit Badiol et appartenant à Madame BONNET Cécile.

le conseil municipal, décide, par 15 voix Pour,

De donner son accord pour l'acquisition d'une portion de ce terrain aux conditions suivantes :

. Prix : 12 €/m²

. Superficie entre 40 et 70 m²

10. REACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE AU TITRE DE « CONTRATS AMBITION REGION » – TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE EN MAISON MEDICALE

Vu les délibérations 78-2020 et 79-2020 du 15.10.2020 autorisant le Maire à solliciter auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, deux aides financières pour l'opération d'investissement visée ci-dessus,

le conseil municipal, décide, par 15 voix Pour,

DE REACTUALISER le plan de financement comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT			
COUT DES TRAVAUX HT	FINANCEMENT	MONTANT HT	%
. Travaux d'Extension et de Réhabilitation : 556 900 € HT	Région « Ambition »	182 232 €	80
	Département	80 000 €	
	Etat DETR	212 934 €	
. M Œuvre : 37 058 €	Fonds Propres	118 792 €	20
593 958 €	Total financement	593 958 €	100

11. OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AUVERGNE ET DU LIMOUSIN

Pour le besoin de Trésorerie de la Commune,

le conseil municipal, par 11 voix Pour 0 Contre et 3 Absentions

Autorise le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne, aux conditions suivantes :

- Montant : 200 000 Euros
- Durée : 365 jours
- Taux d'intérêt applicable : TAUX FIXE de 0,99 %
- Commission de non-utilisation : 0,25 %
- Frais de dossier : 0,20 %

SEANCE LEVEE A 21 h 40

Le Maire, Fernand CHAIZE

